colloque

paroles d'outremer

identités linguistiques, expressions littéraires et espaces médiatiques

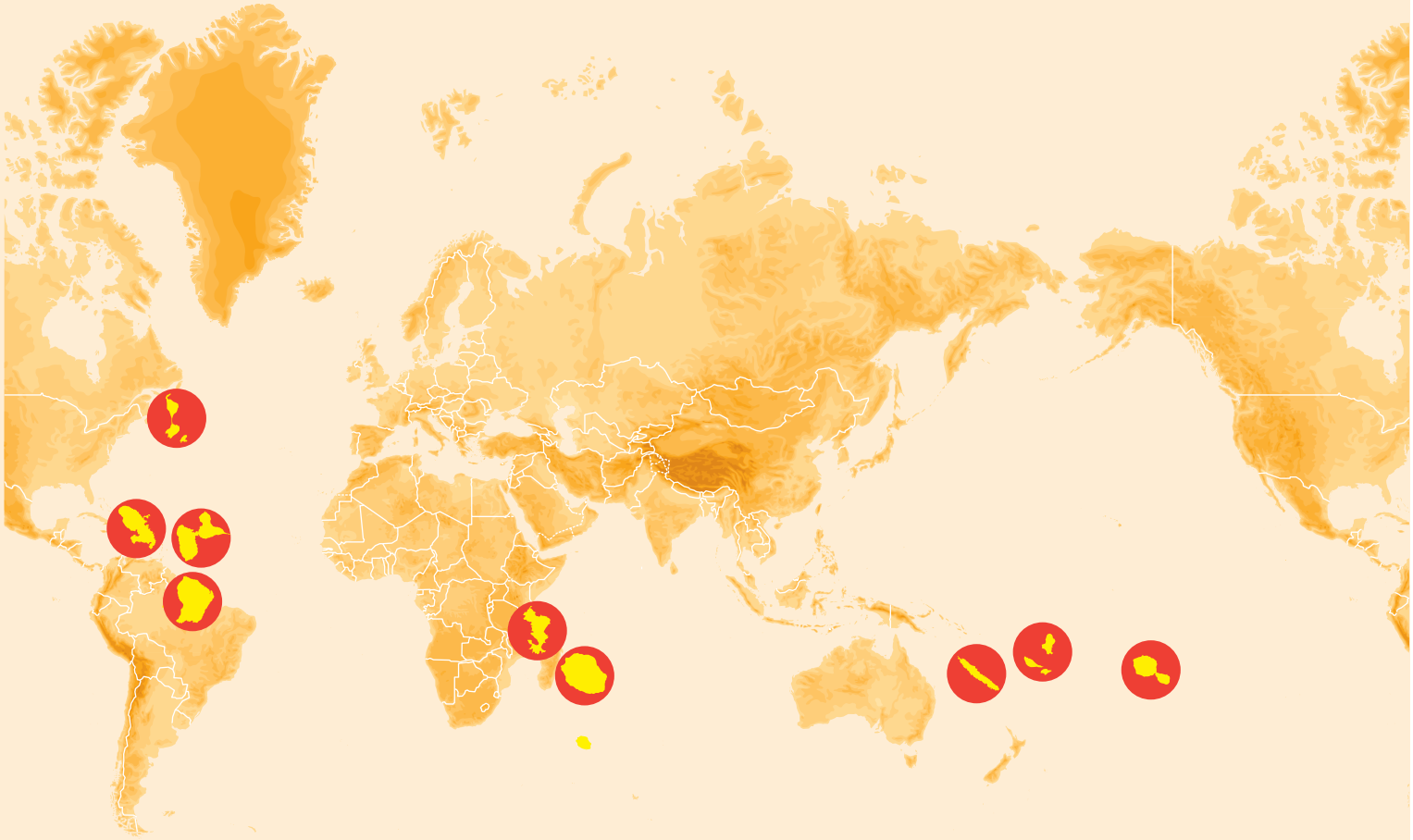

20 et 21 novembre 2007

IAE, rue de la victoire saint-denis

résumés des communications

©maquette : BTCR

Présentation du Colloque

Le colloque a pour but d'interroger la validité de la notion d'outremer au regard des pratiques et démarches épistémologiques de chercheurs venus d'horizons divers.

Deux questionnements majeurs pourraient structurer nos échanges :

1) *Une réflexion épistémologique* : dans des espaces émergents en même temps que liés statutairement à une métropole (les lois de Départementalisation ont soixante ans) avec qui ils maintiennent des relations ambiguës, comment s'élaborent des outils d'analyse et des modalités de recherche qui se dissocient des pratiques spécifiques à des sociétés insulaires ? La prise en compte des conditions et des situations d'élaboration et de production de la recherche conduit à une interdisciplinarité peut-être accrue par rapport à la métropole, à un décloisonnement des regards et des points de vue du chercheur. A cet égard, il pourrait être intéressant d'apporter une réflexion comparative sur les démarches et méthodologies de la recherche des différents participants et de montrer que se défont certains présupposés théoriques et analytiques lorsqu'ils sont confrontés aux terrains qui sont les nôtres.

2) *Un bilan et des réflexions prospectives* : cet axe s'organisera par dominantes disciplinaires (sciences du langage, littérature, sciences de l'information et de la communication, sciences de l'éducation). La confrontation Antilles/océan Indien/France permettra de voir si problématiques et outils d'analyse se croisent ou divergent.

Il ne s'agit donc pas de confronter la France continentale et les outremers dans une perspective binaire, mais de montrer qu'un dialogue au cœur des outremers est à renforcer parce qu'il est indispensable. De plus, la complexité de ces situations permet de participer à divers espaces-temps de la science, de ne pas rester orientés uniquement vers ce que propose l'Europe continentale. L'objectif serait de souligner que la pensée est produite depuis l'espace observé. En somme, il s'agirait, comme le suggère Carpanin Marimoutou (2002), d'habiter le lieu…

Claudine BAVOUX
LCF-UMR 8143 CNRS
Université de la Réunion
clbavoux@wanadoo.fr

L'apport de la Réunion, département français d'outre-mer, dans la lexicographie française

En préalable, on se demandera à quelle réception ont eu droit les mots d'outre-mer dans l'histoire de la lexicographie française. Après avoir rapidement évoqué la représentation des mots exotiques dans les premiers dictionnaires, on en viendra à la représentation des mots de l'outre-mer dans les dictionnaires aujourd'hui en usage (Littré, Larousse, Robert).

On se demandera, en prenant l'exemple de la Réunion, quel a été et quel pourrait être l'apport d'un DOM dans la lexicographie française. Seront évoquées les recherches étymologiques de R. Chaudenson sur le « vocabulaire des Isles » et plus généralement sur les origines françaises du créole et du français de la Réunion et les inventaires des particularités lexicales du français de la Réunion de M . Carayol, de M. Beniamino.

Cet état des lieux sera l'occasion d'une interrogation sur la pertinence de la notion d'outre-mer en lexicographie française (une périphérie lointaine assimilable au « Sud », un « Sud parmi les Suds » ou un « Nord dans le Sud » ?). Il inspirera également une réflexion sur l'opportunité que présente aujourd'hui, pour la Réunion, les DOM et l'outre-mer francophone, une lexicographie qui, grâce à l'outil informatique, se donne pour objectif un inventaire systématique de tous les usages francophones susceptibles de désacraliser la variété standard. Dans cet ambitieux programme, La Réunion apparaît comme un des acteurs constructeurs de l'image de la langue française.

BAVOUX, C., 1997, " Constitution et traitement d'un corpus "cryptoglossique" : quels fondements théoriques ? " In C. Frey et D. Latin éds., *Le corpus lexicographique. Méthodes de constitution et de gestion*, De Boeck, pp. 71-86.

BENIAMINO, Michel, 1993, "Réflexions autour de la constitution d'un corpus du français réunionnais en situation de continuum", D. Latin, A. Queffelec et J. Tabi-Manga éds., *Inventaire des usages de la francophonie : nomenclatures et méthodologies*, Libbey Eurotext/ AUPELF-UREF, pp. 261-273.

BENIAMINO, Michel, 2000, « Identité culturelle, lexique et dynamique sociolinguistique à la Réunion », In D. Latin et C. Poirier éds., *Contacts de langues et identités culturelles*, *Perspectives lexicographiques*, Actes des quatrièmes Journées scientifiques du réseau « Etudes du français en francophonie », AUF-P.U. Laval, pp. 379-389.

CARAYOL, M., 1985, *Particularités lexicales du français réunionnais*, Nathan, 392 p.

CHAUDENSON R., 1974, *Le lexique du parler créole de la Réunion*, H. Champion, 1249 p.

CHAUDENSON R., 1994, "Compte-rendu de lecture D. de Robillard, *Contribution à un inventaire des particularités lexicales du français de l'Ile Maurice ...*" in *Etudes Créoles* Vol. XVII n°2, pp. 118-126

CHAUDENSON, Robert, « Les français d'outre-mer », in Chaurand, Jacques, dir., 1999, *Nouvelle histoire de la langue française*, Seuil, 636 p.

Philippe BRETON
Chercheur CNRS – UMR 7043 « Cultures et sociétés en Europe »
phbreton@club-internet.fr

Les pratiques de l'argumentation sont-elles universelles ?

L'argumentation est cette activité qui consiste à utiliser un raisonnement pour convaincre un auditoire donné de partager l'opinion qu'on lui soumet. L'argumentation mobilise donc un certain nombre de compétences spécifiques. L'argumentation est, au sens que lui donnait Hannah Arendt, une parole c'est-à-dire une action. Je voudrais, dans le cadre de ce colloque, faire au sujet de l'argumentation un certain nombre d'hypothèses, certaines reprennent des thèmes assez classiques, d'autres seront plus audacieuses. L'idée que je souhaite creuser à cette occasion est la suivante : les compétences argumentatives, comme support d'une activité potentielle, sont universellement partagées, mais, comme activité de parole effective, ne peuvent se déployer que dans certaines cultures et ne sont donc pas universelles de ce point de vue.

Pour aborder cette question, je voudrais mobiliser le regard anthropologique, celui qui tente de saisir les événements sur la longue durée et sur la plus large étendue, en même temps que dans une perspective comparatiste.

Le caractère universel des compétences à argumenter ne fait pas problème, sauf dans une anthropologie raciste (s'agit-il encore d'une anthropologie ?). Qu'on remonte, pour ce que nous en savons, au paléolithique, on s'intéresse aux cultures traditionnelles ou primitives, ou même aux sociétés modernes qui vivent soit sous un régime démocratique, soit sous un régime dictatorial ou totalitaire, on constatera que la parole humaine qui s'y déploie à travers un langage et des langues, contient cette possibilité : tourner ce que l'on a à dire de telle façon que l'autre puisse être convaincu. L'anthropologie du convaincre touche un phénomène universel dans sa nature.

Les langues orales ne sont d'ailleurs pas les seuls moyens de communication qui permettent d'activer les structures argumentatives. Les différentes langues des signes, en particulier celle que parlent les personnes sourdes, contiennent elles aussi des structures argumentatives potentiellement activables. L'amplification et la minoration, le cadrage, l'usage de la comparaison, de l'analogie et de la métaphore, le recours à l'exemple ou à l'autorité, toutes figures qui composent la geste argumentative sont présentes dans toutes les langues orales ou signées. Mais il ne s'agit ici que de l'universalité d'une potentialité.

La question est de savoir si une culture donnée active cette potentialité, quelle place elle lui donne dans le jeu des rapports sociaux. C'est à ce point précis que s'introduit une différenciation entre les cultures et une historicité dans l'actualisation des potentialités argumentatives.

Le développement d'une activité argumentative suppose que soient remplis plusieurs critères. Le premier critère est lié au statut de l'opinion, notamment de l'opinion individuelle. Une société qui n'utiliserait que des lieux communs, des éléments de discours stéréotypés ajustés à chaque circonstance de la vie sociale, et qui de plus ne reconnaîtrait pas à l'individu, au « je », une place au moins égale au « nous », pour reprendre l'équation de Norbert Elias, n'accorderait pas à l'économie des opinions une place très importante. L'argumentation ne peut se déployer que dans une sous-culture de l'opinion qui prenne une place suffisamment importante au sein d'une culture donnée.

Cela implique concrètement une rupture avec les systèmes de croyance mythique, qu'ils soient totalisants ou qu'ils occupent une place encore très importante dans une société. Cela implique également la mise en oeuvre du principe de laïcité, c'est-à-dire d'une séparation du régime de l'opinion par rapport au régime de la croyance.

Un deuxième critère tient à l'usage que l'on fait de l'opinion. Cela nous renvoie à l'existence ou non de dispositifs de parole décisionnels qui soient posés sur une confrontation des opinions de la population active, si l'on peut dire, en matière de décision. Cela nous renvoie à la nature des dispositifs de parole décisionnels. On sait, depuis les travaux rassemblés par Marcel Détienne, que de nombreuses sociétés traditionnelles ont fait rupture avec des modes de décision qui faisaient appel aux mythes, à l'ordalie ou à l'autorité des aînés, pour y substituer des modes que l'on pourrait qualifier de « protodémocratiques ».

On peut faire à ce sujet l'hypothèse que s'est opérée, dans un certain nombre de cultures, une différenciation historique des genres de la parole. Après une étape que l'on qualifiera provisoirement d'indifférenciée, se met en place une diffraction qui voit émerger notamment le genre informatif, celui de la description objective, le genre qu'on dira poétique en référence bien sûr à Aristote et le genre argumentatif (cela nous renvoie à la tripartition de l'Etant chez ce même auteur).

Cette diffraction, nous la voyons à l'oeuvre dans un processus de mutation culturelle que l'on qualifiera ultérieurement de démocratique et qui s'opère systématiquement à Athènes et dans plusieurs cités de la Grèce antique.

Si l'on veut bien considérer que la démocratie, avant d'être un système de valeurs ou la fondation d'institutions pérennes, est d'abord la mise en oeuvre d'un nouveau dispositif de parole fondé, comme le montre très bien Jean-Pierre Vernant, sur la symétrie dans la circulation et la distribution de la parole notamment de la parole décisionnelle, on verra que cette diffraction joue sans doute un rôle matriciel. Sa théorisation par Aristote fournira ce que l'on pourrait appeler l'« épistémologie de la démocratie ».

La démocratie, comme régime de la parole, avant même d'être un régime politique, concentre à l'évidence tous les paramètres qui permettent le déploiement des compétences argumentatives qui sont nécessaires à son bon fonctionnement.

À partir de là, on peut conclure provisoirement sur la non universalité du déploiement des pratiques argumentatives dans la mesure où la démocratie, comme régime de la parole plus que comme régime politique, n'est pas universelle. Toute communauté fonctionnant comme un isolat à l'intérieur d'une société démocratique, ou toute culture extérieure aux normes démocratiques, peut donc être considérée a priori comme n'étant pas un terreau idéal pour le développement de l'argumentation. Cela ne veut pas dire qu'on ne cherche pas à s'y convaincre mais que ce sont d'autres modalités de la parole qui sont alors mises en oeuvre.

Didier DE ROBILLARD
JE 2449 *DYNADIV* (*Dynamiques de la diversité linguistique et culturelle*)
Université de Tours
derobillard@univ-tours.fr

Les boomerangs, échos, ou répliques créoles ?

On a maintes fois glosé le fait que les travaux en Sciences humaines et sociales, effectués sur des altérités lointaines (Européens travaillant *sur* des « indigènes » par exemple) pouvaient avoir un effet boomerang. En effet, tôt ou tard, un chercheur malicieux re-traduisait vers et dans la société de départ les savoirs constitués ailleurs par la société qui croyait les avoir constitués pour d'autres sans risque de retour.

Lorsqu'on examine en quoi les travaux sur les langues, cultures, sociétés créoles pourraient provoquer un tel effet, on s'aperçoit que les exemples ne manquent pas. Je développerai deux exemples :

1° la labilité, l'instabilité : l'effervescence des situations linguistiques créoles fait que, après une période où on était convaincu (surtout les chercheurs extérieurs à ces sociétés) de pouvoir identifier à coup sûr les frontières de langues (Ferguson, 1959), on se met à en douter, notamment avec la notion d'interlecte (Prudent, 1981). L'onde de choc interlectale fait encore plus écho de nos jours. En effet, la mondialisation, avec son lot de rencontres linguistiques, culturelles, d'incertitudes, confère une actualité accrue à l'idée que les frontières de langues nettes ne peuvent « exister » que lorsqu'on a bien pris soin de les « naturaliser » (ce qui est une fonction des linguistes, comme naturaliser la race a été celui des anthropologues coloniaux). Il y a en effet une coïncidence troublante entre la construction des états-nations européens, celle des SHS, la sociologie, de la linguistique surtout. Etats, sciences, linguistique se construisent autour de piliers tels que : homogénéité, hiérarchie, anhistoricité, acontextualité, qui ont pu être recyclés sans mal à la faveur du processus colonial. Les sociétés créoles se construisent autrement. Leurs voix, jusque-là inaudibles, commencent à se faire entendre, parce qu'on s'aperçoit que ces sociétés savent peut-être déjà vivre dans des univers complexes, hétérogènes, comme ceux que semblent mitonner les cuisines mondialisantes.

2° les caractéristique attribuées ci-dessus aux langues et sociétés créoles laissent à penser que les identités créoles fondent leur singularité dans la pluralité. Cela signifie que les identités créoles ne peuvent, sauf à se figer dans des rapports crispés à l'autre (ce qui ne manque pas parfois de se produire) que susciter la réflexion collective sur la construction historique, même si elle est douloureuse (il est frappant, à cet égard de constater la forte absence de l'histoire coloniale dans les cursus de certains pays créoles, la France étant un pays créole). Sur le plan individuel, la réflexivité est nécessaire pour interpréter, articuler ces identités sans cesse mobiles, se reconfigurant dans des interactions au fil des relations. La aussi, on ne peut que faire le parallèle avec, par exemple, les propos d'un J.C. Kaufmann (2004) sur la saillance de la réflexivité dans les sociétés modernes, question d'actualité dans les sociétés créoles depuis leur origine probablement. Cette réflexivité gagne depuis peu les méthodes et épistémologies des sciences humaines.

Les sociétés créoles n'ont peut-être pas d'originalité essentielle, ce qui n'a pas empêché que leurs rapports particuliers avec les sociétés occidentales ont fait que leurs caractéristiques ont été minorisées, constituées en particularités, voire curiosités (leur pluralité linguistique et culturelle). Les chercheurs, dans les aires créoles, « importent » parfois ainsi des chercheurs « extérieurs », pour leur parler de ce que les premiers sauraient parfois dire mieux que ceux-ci, si seulement ils avaient le statut « central » pour le dire avec l'autorité de ces chercheurs « extérieurs ». Ce colloque pourrait être l'occasion de contribuer à ce que ces

« paroles d'outre-mers » soient envisagées comme des répliques des séismes épistémologiques qui ont contribué à générer nations et empires coloniaux. En un sens, les linguistiques créoles « chaotiques », « douces », « alterlinguistiques », sont une réplique *de* et *à* la prétention hégémonique des linguistiques nationalistes (Cerquiglini, 2007), avec leurs prolongements post-/ néo-/ coloniaux (Calvet, 1974).

CALVET, L.-J., 1974, *Linguistique et colonialisme*, *petit traité de glottophagie*, Paris, Payot
CERQUIGLINI, B., 2007, *Une langue orpheline*, Editions de minuit.
FERGUSON, C.A., 1959, « Diglossia », *Word*, 15, 325 -340.
KAUFMANN, J.C., 2004, *L'invention de soi*, Armand Colin.
PRUDENT, L.-F., 1981-a, « Diglossie et interlecte », *Langages*, n° 61, Larousse, 13 – 38

Frédérique HELIAS
LCF-UMR 8143 du CNRS
Université de La Réunion
heliasfred@yahoo.fr

La poésie créole à La Réunion et à Maurice : histoire et formes

Dans le cadre de notre thèse qui porte sur l'histoire et les formes de la poésie réunionnaise et mauricienne d'expression créole, nous nous proposons, dans cette communication, de présenter la démarche adoptée afin d'approcher l'immense production poétique de cette zone. Face à une réelle diversité et vastitude de pratiques, une question méthodologique s'est d'emblée posée : comment conduire l'analyse d'un générique hautement polymorphe ? L'étape du bornage de notre champ d'investigation devait déjà prendre la mesure des enjeux portés par notre corpus.

L'étude du genre, au fondement de notre contribution, prend ainsi appui sur les liens problématiques qu'entretiennent, à La Réunion et à Maurice, les formes et l'histoire poétiques. Fondamentaux pour notre recherche historique, sociologique et textuelle de la poésie créole, les termes *histoire* et *formes* sont à articuler. C'est ce que nous présenterons dans une première partie. Penser l'histoire de la poésie en termes de formes ou penser les formes du discours poétique en termes d'histoire, consiste par conséquent à problématiser le rapport aux formes dans la constitution en histoire, et même le rapport à l'histoire dans les faits poétiques. Ces points feront l'objet de la suite de notre exposé.

Yann Vigile HOAREAU
Laboratoire CHArt (Cognitions Humaine & Artificielle) EA 4004
Université Paris 8
hoareau@cognition-usages.org

Les espaces diglossiques en tant que paradigme pour l'étude de l'activation des connaissances en mémoire sémantique ?

L'étude de l'apprentissage en situation de bilinguisme, de diglossie ou en contexte multiculturel a montré l'importance de facteurs tels que l'oralité et la prise en compte des connaissances culturelles de l'apprenant (Singual, 2002 ; Verhoaven, 1994), sans cependant proposer la possibilité d'une interaction directe avec la recherche fondamentale que réalise la psychologie cognitive sur la compréhension (Kintsch, 1998) et la modélisation de l'activation des connaissances (Ericsson & Kintsch, 1995).

Les travaux que nous allons présenter constituent une tentative dans ce sens. Notre démarche consiste à observer les comportements des sujets créolophones en situation de compréhension de texte en français. Les facteurs sur lesquels portent nos hypothèses concernent (i)l'effet de l'activation des connaissances en créole pour la compréhension d'un texte en français, (ii) l'interaction entre connaissances (« culturelles » vs « générales ») et langue d'activation des connaissances (créole vs français).

Nous présenterons les implications de ces résultats du point de vue de la modélisation de l'activation des connaissances en mémoire (Hoareau & Legros, 2006a) ainsi que les applications auxquelles ils peuvent conduire dans le champ de l'aide aux apprentissages locaux et de l'e-apprentissage (Hoareau & Legros, 2006b ; Denhière, Hoareau, Gandon, Gibouin, Jhean-Larose, Bellisens, 2007).

Michel LAUNEY
IRD-Guyane
launey@cayenne.ird.fr

En quoi les langues de l'outremer français peuvent-elles renouveler la problématique des langues régionales ?

La notion de *langue régionale* a en fait deux acceptions. Selon la première, une langue est dite régionale si elle fait l'objet d'enseignements dans le cadre de la loi Deixonne (1951) et ses prolongements (circulaire Savary 1982, CAPES 1985 à 2002, Code de l'Education 2000, article 18 de la LOOM 2000). La seconde, plus large, est celle de la Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires (1992) et des rapports afférents (Poignant 1998, Carcassonne 1999, Cerquiglini 1999) : est langue régionale une langue parlée par des citoyens français dans des portions identifiables du territoire national. A la première définition répondent dans l'ensemble Hexagone + DOM-TOM une quinzaine de langues, à la seconde une soixantaine (on discutera les critères de Cerquiglini qui en retient 75).

Le développement des enseignements dits de Langues et Cultures Régionales (LCR) s'est fait sur une base originellement très restrictive (la loi Deixonne de 1951 ne concernait que quatre langues métropolitaines et imposait de très fortes contraintes à l'ouverture d'enseignements). La situation créée à partir de 1982 est nettement plus favorable, mais :

- on manque d'études sociolinguistiques d'ensemble sur la pratique réelle des langues (les élèves sont-ils bilingues ou monolingues francophones ?) et les attentes des familles (indifférence devant la disparition de la langue ? bilinguisme et biculturalisme équilibré ? reconstitution d'un vivier de néo-locuteurs ?).
- ce flou de connaissances crée des incertitudes sur les programmes de langue régionale : doit-elle être apprise/enseignée en tant que langue seconde (comme une langue vivante étrangère) ou soutenue en tant que langue première (comme le français pour les francophones) ?
- en conséquence, elle accentue la dérive qui fait passer la dimension linguistique derrière la dimension culturelle, elle-même souvent orientée vers le folklore.

Les langues régionales ultramarines présentent un certain nombre de spécificités qui, si on les prend bien, permettent un renouvellement de la problématique des LCR et un dépassement de l'aspect symbolique de leur présence à l'école. En effet :

- elles sont de deux types : les créoles, qui montrent les capacités des êtres humains à construire le langage dans les pires conditions matérielles et morales ; et les langues « de grande altérité » (amérindiennes de Guyane, polynésiennes et mélanésiennes d'Océanie, langues de Mayotte – il est vrai qu'on peut dire la même chose du basque –) qui présentent des structures et des catégories souvent inattendues. Dans les deux cas sont posées des questions non triviales sur l'unité et la variabilité du langage, et, au-delà, sur ce qui unit et sépare les êtres humains dans le cadre mondial, ou dans celui, national, de la concitoyenneté.
- on trouve des citoyens français arrivant à l'école non francophones, cas de figure disparu en France métropolitaine.
- la vitalité de ces langues (en termes de densité de locuteurs et de transmission intergénérationnelle) est beaucoup plus forte que dans l'Hexagone.
- cependant, une bonne partie d'entre elles sont mal étudiées et mal documentées, et elles sont souvent (Guyane, Nouvelle Calédonie) démographiquement très faibles, ce qui retarde la possibilité d'une exploitation pédagogique, et rend crucial et urgent le rôle des linguistes.

Ces forces et ces faiblesses incitent à une réflexion affinée sur les moyens de mettre en œuvre un programme acceptable par les acteurs de la culture ou de la politique comme par les instances éducatives, qui pourrait répondre à deux objectifs :

- préserver et valoriser la partie du patrimoine linguistico-culturel de l'humanité représenté par les citoyens français
- assurer le développement d'un bilinguisme équilibré chez tous les élèves non-francophones ou déjà bilingues, et, si le territoire est plurilingue, aider l'élève à vivre à l'aise dans ce plurilinguisme

Plutôt que des *enseignements* de LCR, il faudrait définir une *place* des LCR à l'école, différenciée selon les zones et selon les âges des élèves. On évaluera en particulier deux dispositifs existants : les intervenants en langue maternelle (activités de langage en langue première dans les petites classes : Guyane, Nouvelle Calédonie), et l'éveil aux langues (exploitation pédagogique des situations plurilingues, sur le principe : toutes les langues intéressent tout le monde).

Valérie MAGDELAINE-ANDRIANJAFITRIMO
LCF-UMR 8143 du CNRS
Université de La Réunion
valerie.magdelaine@univ-reunion.fr

Littératures d'outremer, littératures francophones : les ambiguïtés d'une terminologie

Les littératures de La Réunion sont intégrées dans plusieurs modes de classifications qui se répondent sans se superposer totalement, tels que « littérature régionale », « littérature d'outre-mer », « littérature francophone », perdant la plupart du temps la marque du pluriel lorsqu'elles sont ainsi caractérisées. Ces terminologies sont toutes appuyées sur un syndrome commun qui est celui du lien quasiment univoque instauré à la France, au point d'ailleurs qu'elles sont comprises comme des entités figées, inutiles à définir ou à préciser. Elles ne peuvent être qu'outre la mer (mais laquelle ?) qui les sépare de leur métropole, elles ne peuvent être qu'au-delà, à distance, à la périphérie de ce qui continue à être pensé comme un centre de légitimation et de canonisation des productions, pensées avant tout comme d'expression française et écrites. Les littératures réunionnaises, comme celles des autres départements d'outre-mer, se marquent donc avant tout par les hésitations de cette terminologie, et par la violence symbolique qu'induit toute pratique classificatoire, manifestant en cela les réticences de la France métropolitaine à les intégrer en son sein, tout comme leurs propres réticences à s'en réclamer. Elles sont donc avant tout pensées en termes spatiaux, géographiques, plutôt que d'être évoquées selon une dynamique historique et temporelle, plutôt que d'être envisagées en relation avec les problématiques coloniales et les structures de domination qui les ont vu naître.

Nous observerons tout d'abord les enjeux terminologiques issus de cette représentation des mondes littéraires en relation avec leurs anciennes métropoles coloniales et nouveaux univers départementalisés. Puis nous verrons les stratégies que mettent en place les littératures réunionnaises pour tenter de se dégager de la prégnance du modèle et des attentes métropolitains. Comme le montre Romuald Fonkoua, les littératures des DOM n'ont de cesse de montrer qu'elles se construisent à l'écart, à distance, en dissociation des littératures de France, et pour ce faire, elles ont mis en œuvre des positionnements qui se manifestent à travers des élaborations identitaires, culturelles, politiques. Qu'en est-il des littératures réunionnaises ? Nous tenterons d'y lire certaines des propositions narratives qui marquent leur élaboration de contre-discours, et nous nous efforcerons surtout de voir comment, au-delà de ces contre-propositions narratives, elles visent à suggérer une réévaluation des fonctions et des définitions du littéraire.

Beniamino, Michel. « La francophonie littéraire », *Les Etudes littéraires francophones: état des lieux*, Coord. Lieven D'Hulst et Jean-Marc Moura, Lille : « UL3, Travaux et recherches », 2003, p. 15-24.

Fonkoua, Romuald, « Discours du refus, discours de la différence, discours en "situation" de francophonie interne : le cas des écrivains antillais », dans *Convergences et divergences dans les littératures francophones*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 55-80.

Garnier, Xavier, « Les littératures francophones sont-elles mineures, déterritorialisées, rhizomatiques ? Réflexions sur l'application de quelques concepts deleuziens », *Itinéraires et Contacts de Cultures : Frontières de la francophonie ; francophonie sans frontières*. Coord. Véronique Bonnet, vol. 30, Paris: L'Harmattan, 2002, p. 97-102.

Magdelaine-Andrianjafitrimo, Valérie, Marimoutou, Carpanin, *Univers créoles 6, Le Champ littéraire réunionnais en questions*, Paris, Anthropos, 2006.

Marimoutou, Carpanin, « Le lien et le lieu : à propos de la littérature réunionnaise », *Hermès* 32-33, « La France et les Outre-Mers. L'enjeu multiculturel », Paris, CNRS Éditions, 2002, p.131-139.

Marimoutou, Carpanin, « Littératures de la Réunion/Littératures des Antilles. Convergences et divergences: prolégomènes », *Interculturel/Francophonies,* n°8, (nov-déc. 2005), p. 57-92.

Daïna MAILLET & Michel WATIN
LCF-UMR 8143 CNRS
Université de La Réunion
MAILLET.DAINA@wanadoo.fr
mwatin@wanadoo.fr

Observer la diffusion des TIC dans la société réunionnaise. Principes, méthodologie et premiers résultats

La communication questionnera d'abord les conditions de mise en oeuvre, dans la société réunionnaise, d'un observatoire de la diffusion des TIC et proposera ensuite un commentaire concernant les principaux résultats obtenus au terme d'une première campagne d'observation (2005-2007).

Mise en place du Pôle d'Observation de la Société de l'Information (POSI)

Considérant l'importance des enjeux technologiques, économiques, culturels et sociaux inhérents au développement massif et récent des « Nouvelles » Technologies de l'Information et de la Communication (« N »TIC) à la Réunion, l'Université, par l'intermédiaire de son laboratoire LCF-UMR 8143 CNRS, le service TIC de la Région Réunion et l'Association Réunionnaise des professionnels des TIC (ARTIC) ont convenu de la mise en oeuvre d'un Pôle d'Observation de la Société de l'Information (POSI).

L'objectif assigné au POSI a été de définir les observables pertinents, d'arrêter les méthodes de recueil de données et de formuler, à partir des connaissances acquises sur la société locale, les hypothèses permettant d'appréhender les mutations économiques, culturelles et sociales concomitantes à la généralisation des T.I.C. On a retenu le principe de « dimensionner » la méthodologie dans la perspective d'une répétition des enquêtes à échéances régulières (entre 12 et 24 mois).

Ce travail de définition a été confié à un Comité de Pilotage, animé par Daïna Maillet et Michel Watin (LCF-UMR8143 CNRS), regroupant des acteurs locaux concernés par le champ des TIC : des représentants des institutions impliquées dans la politique des TIC, des utilisateurs des TIC, des « industriels » des TIC et des scientifiques spécialistes des TIC. Autant dire des acteurs aux intérêts divergents voire opposés réunis pour définir ensemble les observables et les protocoles d'enquête. Ce qui suppose –entre autres-, dans l'espoir de produire une « culture commune de l'observation », de faire converger des points de vue parfois contraire et de concilier des temporalités différentes : si tout le monde convient aisément du « temps long de l'observation » particulièrement lorsqu'il s'agit d'enquêtes qualitatives sur les pratiques des TIC –-, chacun espère cependant obtenir rapidement des résultats, qui pour orienter sa politique des TIC, qui pour approcher son marché au plus près.

Enfin le POSI doit gérer la publicité de ses travaux dans une société de taille réduite où les acteurs totalement impliqués, à titre professionnel et à titre personnel dans le domaine des TIC, se trouvent dans des positions croisées qui les placent en dépendances les uns des autres.

Sur la base d'une problématique générale construite à partir de la notion de fracture numérique (Maillet, 2005), des connaissances accumulées sur l'état de la société réunionnaise contemporaine (Watin, 2005) et en convoquant les recommandations du Schéma Directeur des Télécommunications de La Réunion (Protel, IDATE, 1999) ainsi que les orientations du Document Unique de Programmation (DOCUP 2000-2006), et conformément aux principes méthodologiques arrêtés par le comité de pilotage, le POSI a constitué une première base de données quantitatives et qualitatives permettant de définir des indicateurs de structures (réseaux, équipements, produits, supports…), des indicateurs de flux internes et externes d'échanges, des indicateurs d'usages et des observables de pratiques et d'appropriation des

TIC couvrant, à ce jour, 9 secteurs particulièrement concernés par les TIC (le territoire, les lieux d'accès publics, le service public, l'équipement des foyers, les filières de production et de formation, la santé, les écoles, collèges et lycées, l'enseignement supérieur).

Le diagnostic TIC 2007

Le déploiement des TIC s'est effectué avec une remarquable rapidité dans l'espace insulaire tant au plan des infrastructures, des équipements, de la filière d'activité et de formation. Cette diffusion s'est cependant faite de manière inégalitaire. Et si le risque d'une « fracture numérique » sévère semble écarté, le « grand chantier de l'égalité des chances par le numérique » n'est pas achevé : des écarts importants concernant la qualité des connexions, une présence variable des Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI), l'équipement inégalitaire des foyers et des établissements scolaires, la rareté des lieux d'accès publics à Internet etc… subsistent. De fait, les « inégalités préexistantes » (économiques, territoriales, sociales, culturelles) à l'introduction des TIC persistent pour former une « Réunion numérique » à deux vitesses tant au plan de l'aménagement du territoire qu'à celui de l'appropriation des TIC par les Réunionnais.

Par ailleurs, face au flux de textes, de sons et d'images qui se déversent grâce aux TIC, La Réunion semble bien démunie du point de vue de la production de contenus ; car hormis quelques productions locales notables et remarquées, l'industrie du contenu est inexistante peu soutenue à ce jour par de rares formations suivies par un nombre très faible d'étudiants.

L'irruption des TIC s'impose par ailleurs comme un accélérateur du mouvement vers la modernité qui intéresse l'île depuis le milieu des années 1970. Pour la première fois dans l'histoire de La Réunion, ces technologies se diffusent aussi rapidement, voire plus rapidement qu'en France métropolitaine. De fait, les TIC accentuent le mouvement général d'individuation caractérisant les mutations contemporaines de la société locale. A l'inverse, et dans le même temps, certaines pratiques liées aux TIC viennent renforcer (maintenir ?) un lien social de type communautaire.

Dans le même temps, la généralisation des TIC a rendu la mobilité « sociologiquement » possible ; et, à l'inverse de ce que l'on pouvait constater il y a encore moins de 20 ans, cette mobilité est aujourd'hui positivement valorisée, les familles pouvant, grâce aux TIC, rester en contact. Ce phénomène, lié à la « moyennisation » de la société locale, est en passe de produire une diaspora réunionnaise dont l'extension à travers le monde commence à prendre de l'ampleur.

En tout état de cause, le progrès technologique — ici le déploiement des infrastructures — n'est pas le progrès social : si les TIC accompagnent — voire amplifient — la mutation en cours de la société réunionnaise, le risque qu'ils viennent accentuer les déséquilibres importants qu'elle connaît aujourd'hui n'est pas écarté.

CASTELLS M., 2001, (1re éd. 1996), *La société en réseaux. L'ère de l'information*, (trad. française Delamare P.), Fayard, Paris.

FLICHY P., 2004 : « L'individualisme connecté entre la technique numérique et la société » Réseau n° 124, *Hermès* Lavoisier, Paris, p. 17 – 52.

GRANJON, 2005, « Une approche critique de la fracture numérique, Champ de l'Internet, pratiques télématiques et classes populaires », [en ligne], Cahier de recherche, n°1, Janvier, Môle armoricain de recherche sur la société de l'information et les usages d'Internet, http://www.marsouin.org

MAILLET D. 2005 : *Réduire la fracture numérique. Quelles politiques publiques à La Réunion,* Mémoire de DEA, Université de La Réunion.

WATIN M., 2001, « La société réunionnaise et la généralisation des communications », dans *Communication et Espace public*, (s/d) M. Watin, Economica, Paris, p.71-80.

WATIN, Michel, 2005 : *Réseaux et lieux publics : émergence des espaces urbains et communicationnels à La Réunion,* Col. Villes et entreprises, L'Harmattan, Paris.

WATIN Michel, WOLFF Eliane, 2007 : « Les T.I.C. à La Réunion : vers une fragmentation des sociabilités ? », séminaire annuel M@rsouins, http://www.marsouin.org

WATIN, M., WOLFF E., 2006 : Réduire la fracture numérique ? Le cas des Espaces Publics Numériques et des plateformes de services à La Réunion, *Enjeux et usages des T.I.C. : aspects sociaux et culturels* s/d L. Vieira et N. Pinède-Wojciechowa, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 185-195.

WOLFF, 2007 : Habitat et espaces communicationnels à La Réunion : premiers résultats, *Usages et Pratiques des TIC, Méthodes et terrains en questions*, s/d E. Wolff, Travaux et Documents n° 31, Mars 2007, Université de La Réunion, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.

Muriel NICOT-GUILLOREL
Inspectrice de l'Education nationale
Institut National de Formation Pédagogique
Antananarivo – Madagascar
(France Coopération Internationale)
nicot-tana@moov.mg

Appropriation de l'écrit en contexte scolaire primaire bilingue. La situation de Madagascar : résultats d'élèves de CP2 en malgache et français, dires des enseignants

La communication se focalisera sur un aspect d'une thèse en voie d'achèvement, intitulée : *L'appropriation de la lecture-écriture en contexte scolaire bilingue : la situation de Madagascar. Des résultats des élèves en malgache et en français aux pratiques des maîtres* (Université de Rennes 2 - Haute Bretagne, Laboratoire ERELLIF- CREDILF EA 3207) portant sur l'ensemble de la scolarité primaire malgache.

On cherchera à relier les résultats en lecture d'élèves de fin de CP2 (deux ans de scolarisation) obtenus lors d'une évaluation nationale en 2004-2005 à Madagascar[1] avec les pratiques d'enseignement de la lecture observées chez des maîtres de ce niveau de classe. La communication sera structurée en trois parties : d'abord un aperçu des résultats en lecture des élèves de CP2 en malgache et en français (code et lecture compréhension), puis l'analyse de quelques séquences illustratives d'invariants pédagogiques relevés dans des séances filmées en CP2, enfin une dernière partie s'appuyant sur des dires d'enseignants lors de séances d'auto confrontation simple.

[1] PASEC VII : Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs de la CONFEMEN (Conférence des ministres de l'Education des pays ayant le français en partage).

Nathalie NOËL-CADET & Bernard IDELSON
LCF – UMR 8143 du CNRS/Université de La Réunion
noelnat@wanadoo.fr
bernard.idelson@univ-reunion.fr

Sciences de l'information et de la communication et monde professionnel : le cas de La Réunion

L'histoire de l'enseignement professionnalisant en journalisme et/ou en communication, ainsi que de la recherche dans le même champ, peut être abordée à travers un cas singulier, celui du département en sciences de l'information et de la communication au sein d'une jeune université. Le contexte insulaire de La Réunion et une économie domienne, en forte croissance, caractérisent une situation de demande professionnelle et de création d'emplois favorable au développement d'une telle filière. Cependant, dans les premières années de son existence, on a pu constaté un *hiatus* entre la demande sociale de formation professionnelle et la reconnaissance de l'institution universitaire par les milieux professionnels. Au fil des ans et avec l'insertion des étudiants dans les entreprises locales, les rapports se sont quelque peu modifiés, des interactions entre chercheurs, étudiants, et professionnels ont ainsi modifié les perceptions, et parfois les *a priori* réciproques. Cependant le processus d'institutionnalisation de cette discipline au sein d'un contexte domien est loin d'être achevé.

La filière SIC de l'université de La Réunion comprend deux options, « Journalisme » et « Communication ». Les relations développées avec les deux secteurs diffèrent quelque peu. En communication, ce sont les propres acteurs de cette activité professionnelle, en cours de structuration, qui ont manifesté une demande de formation, notamment avec la création du DESS « Communication dans l'océan Indien ». En journalisme, une distanciation plus importante s'est développée de la part de praticiens parfois hostiles à l'implantation d'une telle formation jugée trop « théorique ».

Les thématiques seront abordées sous une approche diachronique qui retracera les différentes étapes de la filière créée en 1988.

BOURE R., 2002, « Quelle histoire pour les SIC ? », *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, (Éd. R. Bourre), Septentrion, Paris : 17-44.
IDELSON B., 2006, *Histoire des médias à La Réunion*, de 1946 à nos jours, Le Publieur, Paris.
LE MOENNE C., 2000, *La communication organisationnelle en débat*, Sciences de la société n°50/51 Mai/octobre.
WATIN M., 2001, *Communication et espace public*, Univers Créole 1, Anthropos, Paris.

Daniel-Henri PAGEAUX
Université Paris III
Daniel-Henri.Pageaux@univ-paris3.fr

Alain Lorraine entre témoignage et imaginaire

Mon propos est d'examiner non seulement la parole poétique d'Alain Lorraine, mais aussi ses essais. Dans cette perspective je souhaite dégager les thèmes majeurs d'une pensée qui s'est servie d'abord du journalisme, de l'essai puis de la poésie pour donner une certaine image de l'espace, de la culture et de la société de la Réunion. On évaluera la portée "morale" et politique d'une oeuvre qui s'est toujours voulu engagée.

Yolaine PARISOT
Laboratoire ERELLIF / EA 3207,
Université Rennes 2
PRES Université européenne de Bretagne
Yolaine.parisot@free.fr

Mémoire « archipélique » de la littérature et représentation de l'être au monde caribéen

À l'heure où il est question de « littérature-monde » et de créolisation du monde et de la littérature, il importe que la recherche sur les littératures caribéennes mette en relation les écritures mémorielles fondatrices d'un être au monde rhizome (Deleuze, Guattari, Glissant) ou banyan (Depestre) et une mémoire de la littérature qui prend la forme d'une histoire littéraire écrite par les écrivains. Je souhaiterais donc présenter les réflexions prospectives tirées de travaux sur les rapports entre fiction et écriture de soi quant à la dialectique individualité / communauté, d'une part, entre littérature et représentation de l'Histoire, d'autre part, et montrer comment l'espace-temps caribéen impose une traversée générique et implique de repenser les catégories épistémologiques.

Dans le cadre de recherches consacrées aux relations que les écrivains caribéens entretiennent avec les codes et les normes, les horizons d'attente et le mythe d'une histoire littéraire séculaire, je me suis d'abord intéressée à l'année 1946, année charnière tant au plan politique qu'au plan littéraire – loi de départementalisation, « Révolution » de janvier en Haïti. La comparaison des essais autobiographiques de René Depestre et d'Édouard Glissant avec les tableaux culturels que leurs héritiers inscrivent dans l'espace romanesque met en évidence l'émergence d'une poétique et d'une pensée « archipéliques » : dès 1946, la relation centre / périphérie semble s'abolir au profit d'un ancrage spatio-temporel américain. Crise de la pensée européenne, l'après-guerre, en démultipliant les scènes de la représentation, impose une perception multifocale et une reconfiguration des champs littéraires.

Intertextualité en contexte plurilingue, hybridité générique, réflexion de l'Histoire dans l'histoire, telles sont les manifestations de la dimension éminemment spéculaire des littératures caribéennes qu'il convient d'envisager dans une perspective comparatiste englobant les créations francophones, anglophones et hispanophones comme celles de la diaspora nord-américaine. Car, du regard ethnographique et indigéniste à la perception postulée par le réalisme merveilleux, de l'antillanité à la créolisation, les représentations de l'espace insulaire sont devenues des *topoi* constitutifs d'un patrimoine littéraire, culturel, iconographique, puis des lieux à réécrire, à déconstruire hors des paradigmes nationaux et régionaux, mais à partir de la « poétique de la Relation » (Glissant) qu'ils inspirent, selon la « dialectique (espace – littérature – espace) qui implique que l'espace se transforme à son tour en fonction du texte[2] ».

La démarche adoptée consiste à établir un dialogue entre les apports de la phénoménologie (Merleau-Ponty, Mikel Dufrenne), des théories postcoloniales et de la « géocritique » formulée par Bertrand Westphal et la pensée produite depuis le lieu caribéen (Alejo Carpentier, Jacques Stephen Alexis, René Depestre, Maryse Condé, Édouard Glissant, Wilson Harris, Derek Walcott, etc.)

[2] Bertrand Westphal, « Pour une approche géocritique des textes : esquisse », in *La Géocritique mode d'emploi*, éd. Bertrand Westphal, Limoges, Presses Universitaires de Limoges, 2000, pp. 9-39. Repris in « Bibliothèque comparatiste », www.vox-poetica.org

Lambert Félix PRUDENT
LCF UMR 8143
Université de La Réunion
Lambert-felix.prudent@univ-reunion.fr

L'outre-mer français entre créolistique native et créolistique d'ailleurs

Depuis 1946 et la loi de dite de Départementalisation, l'état français a entrepris une politique de profonde réorganisation de son ancien empire. Le mot **outremer**, qui existait déjà sous la plume de divers acteurs de la colonisation et de penseurs de la décolonisation, a pris une dimension nouvelle et, à la faveur de divers épisodes parfois grinçants, est apparue une série de termes aux échos curieux (DOM, TOM, BUMIDOM, CASODOM, IEDADOM, ORSTOM, domien, tomien, ultramarin). Ce sera notre première démarche que de tenter de mettre un peu d'ordre dans ce paradigme qui s'accompagne d'un fatras lexical, définissant depuis Paris ou depuis Bruxelles les ressortissants de la Polynésie, de Nouvelle-Calédonie et de Saint Pierre et Miquelon dans d'étranges Collectivités d'Outremer. Mais ce trajet analytique ne servira qu'à profiler notre terrain principal, celui des « quatre vieilles colonies », la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et la Réunion, « danseuses de la France » et territoires favoris de la Rue Oudinot, élus à la dignité de Départements et Régions d'Outre Mer.

Présentant la particularité d'avoir traversé un processus de créolisation, cet outremer-là revendique généralement à haute voix ses spécificités et exige des observateurs un traitement définitoire plus serré. Et c'est dans cet outremer-là que naît dans les années 1980 un mouvement identitaire que l'on appellera Créolité. Ici l'étude des langues prendra un tour binaire et polémique, et l'on assistera même à la contestation du discours des spécialistes venus d'ailleurs par ceux de la « créolistique native ». Pourquoi cet irrédentisme chez les plus favorisés des confettis de l'empire ? Comment s'est manifestée cette affirmation créolitaire et qu'est elle aujourd'hui devenue pour le domaine ? Au-delà de la prise de parole indigène et des proférations de l'authenticité culturelle, y aurait-il encore une place pour une linguistique native dans cette affaire d'identités relatives ? Que disent enfin les non natifs des travaux et des résultats de leurs confrères ?

Traitant de glottopolitique, cette communication vient évaluer la prise de parole des linguistes à propos de leur appartenance au monde créole.

Olivier PULVAR
Chercheur associé au Laboratoire Communication et Politique (CNRS, Paris)
Université des Antilles-Guyane
Olivier.Pulvar@martinique.univ-ag.fr
olivier.pulvar@hotmail.fr

Constructions identitaires et communications médiatisées

La question des identités collectives occupe de manière notable l'espace public des sociétés contemporaines. La mise en discours des représentations identitaires remplit au moins deux fonctions dans l'affirmation du « nous » et dans le rapport à « l'Autre » : soit elle conçoit la mémoire comme force instauratrice du groupe, soit elle offre le cadre d'une structuration communautaire et le champ de son expressivité sociale. Que l'on s'intéresse à l'affirmation identitaire nationale ou bien aux revendications identitaires minoritaires, c'est l'instrumentalisation d'une identification à un lieu, une histoire, un être collectif qui pose problème.

Dans ce cadre, la médiatisation du thème identitaire joue un rôle central dans la discussion publique sur les constructions d'un « nous » et des « eux ». Elle pourrait constituer un moment durant lequel se fait le travail sur les représentations collectives de l'identité. Le traitement médiatique de cette question n'exclut pas, en effet, l'existence de représentations préalables (sociales, culturelles, professionnelles) présidant à la production d'un événement dans le discours journalistique ; de même le stéréotypage médiatique n'écarte pas l'usage de procédés techniques servant les mises en scène de l'actualité en rapport avec ce thème.

D'où une interrogation centrale : que deviennent les représentations identitaires proposées par tout ou partie d'un ensemble social, dès lors qu'elles sont « travaillées » par les pratiques professionnelles des journalistes ? Comment s'invitent-elles et/ou sont-elles convoquées dans l'actualité médiatique ?

Plusieurs études de cas issues du terrain martiniquais serviront à faire émerger les méthodes et outils sollicités dans l'analyse des communications médiatisées afin d'élucider le réel d'un espace français créolophone singulier. Elles permettront de revenir sur les motivations initiales ayant conduit cette recherche en SIC et l'orientation par laquelle l'analyse de la communication appliquée aux expressions culturelles éclaire les enjeux sociaux des sociétés actuelles.

Jacky SIMONIN & Eliane WOLFF
LCF – UMR 8143 du CNRS
Université de La Réunion
Jacky.Simonin@univ-reunion.fr
El.wolff@wanadoo.fr

Observer les sociétés insulaires.
Réflexions sur les conditions de mise en oeuvre des méthodes ethnographiques

L'objet de la communication est de livrer quelques réflexions sur notre pratique de chercheurs en contexte insulaire, celui d'un département outre -mer français, d'une RUP européenne, une île du sud est de l'océan indien, la Réunion. Au cœur de notre métier, nous engageons certaines des méthodes propres à l'anthropologie, les méthodes ethnographiques.

Dans un premier temps, nous mettrons en perspective l'évolution des Sciences Humaines et Sociales (SHS) depuis les années soixante, et en leur sein l' « invention » des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC). Ce bref rappel historique nous semble un détour nécessaire tant apparaît problématique, encore aujourd'hui, la légitimation des approches ethnographiques en SHS et en SIC ainsi que des recherches en analyse du discours qui, pour nous, sont intimement liées. En outre, ce premier point sera l'occasion d'évoquer les pratiques d'intervention qui font des chercheurs, des observateurs participants, immergés dans le milieu social observé. Cette focale rétrospective exposée, nous aborderons notre manière de faire de la recherche à la Réunion.

L'observation que nous pratiquons est une activité aux aspects multiples qui s'exerce sur un temps long ; en même temps que les mutations qui saisissent l'île et qui s'y déroulent. Nous sommes des observateurs participants à l'échelle de l'Ile, engagés dans la vie de la cité, impliqués dans un « activisme de circonstance ».

L'engagement de notre position d'universitaires se lit dans les choix des sujets de recherches et nos travaux rendent compte de problèmes de société (le *dirty world*) sur des thématiques aussi diverses que l'école, l'urbain, l'espace public médiatique, l'appropriation des Tic qui font de nous des acteurs de la cité, sollicités par ailleurs comme observateurs, experts, animateurs d'ateliers de réflexions et participant à la production d'un savoir collectif. Notre position d'observateur -acteur appelle une réflexivité dans la démarche et une vigilance d'autant plus grande que la recherche et sa publication se font dans une société marquée par l'interconnaissance.

Afin d'illustrer ce positionnement, nous présenterons les recherches menées depuis quelques années dans le cirque de Mafate.

Longtemps isolés et coupés de tout flux, les Mafatais ont vu arriver en l'espace d'une quinzaine d'années toutes les innovations techniques de la société de l'information. Ce territoire propose ainsi un condensé emblématique des bouleversements qui affectent la Réunion dans sa totalité et, par effet de loupe, nous les donne plus facilement à voir.

Pour le chercheur, ce terrain mafatais incarne par excellence le *bon objet ethnographique*, celui d'une communauté spatialement localisée, fermée sur elle en isolat. Jusque-là y a été menée une investigation ethnographique classique avec présence longue du chercheur sur le terrain et l'établissement de relations de confiance et de proximité avec les habitants eux-mêmes fortement liés par des liens familiaux et d'interconnaissance. Mais ce type d'approche classique ne suffit plus à rendre compte de ce qui se passe à Mafate, confrontée autant, sinon plus que le reste de l'île, aux flux de plus en plus massifs des images, des personnes et des biens.

Encouragés par les pouvoirs publics qui ont fait de la mobilité une priorité, profitant également des transports aériens qui se démocratisent, les Mafatais comme les autres Réunionnais, n'hésitent plus à rejoindre la métropole mais également de nouveaux territoires

d'immigration comme le Canada, l'Afrique du Sud ou l'Australie. Comment se construisent ces nouvelles appartenances diasporiques ? Que signifie être Mafatais ou Réunionnais en métropole ou ailleurs dans le monde ? Comment se définissent ces nouvelles localités ?

Pour répondre à ces interrogations s'ouvrent de nouvelles perspectives que nous évoquerons en dernier lieu. Du point de vue des méthodes d'enquêtes une ethnographie multi site semble mieux à même de rendre compte de ces mutations sociales en cours. En terme de problématique il nous semble devoir revisiter la classique opposition centre/périphérie qui a jusque là structuré nos recherches.

ABELÈS M., 2001, Préface dans *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation,* Paris, Payot

APPADURAI A., 1996, *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, Presses Universitaires du Minnesota ; Traduction française :A. Appadurai, 2001, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot

BACHMANN C. & SIMONIN J., 1982, *Changer au Quotidien*, 2 tomes, Academic Press/Etudes vivantes

HALL, 2007, « Les Cultural studies et leur héritage théorique » dans Cervulle, *Identités et cultures, Politiques des Cultural Studies,* Amsterdam Eds (1992 Version originale)

SIMONIN J., 1994, « Questionner les usages sociaux langagiers en contexte insulaire sociolinguistiquement complexe. Le cas de l'île de la Réunion. Pour un modèle d'analyse interactionnelle », *Le questionnement social,* Actes du colloque, Cahiers de Linguistique sociale SUDLA/Université de Rouen : 351- 359

SIMONIN J. et *al*. (co-coordinateur), 2002, *La France et les outre- mers*, Hermès n°32- 33, CNRS Editions

SIMONIN J., WOLFF E., 2006 « Approcher les usages des TIC. Quand le terrain questionne les méthodes, *Pratiques des TIC, Méthodes et terrains*, Travaux et documents n°31 de l'Université de la Réunion.

SIMONIN J., WOLFF E., 2007, « Communauté interprétative et analyse de discours.Pour une anthropologie empirique de la mondialisation », communication au colloque de Cargèse (15-17 Novembre 2007) : *When SIC meet CS*

WIEWIORKA M., (ed), 2007, *Les sciences sociales en mutation*, Editions Sciences Humaines

WOLFF E., 2003, « Koman, bann Mafate na canalsatellite ? Observation de l'irruption des NTIC dans un territoire insulaire », *Etudes Créoles vol. XXVI* (n°1), Paris, L'Harmattan : 157-180

WOLFF E., (ed), 2006, *Pratiques des TIC, Méthodes et terrains*, Travaux et documents n°31 de l'Université de la Réunion.

Roger TOUMSON
Université des Antilles-Guyane
rogertoumson@hotmail.com

Structure, imaginaire, symbolique et rhétorique

Je me propose de discerner les traits distinctifs de la parole poétique des poètes d'outre-mer. Quelles sont les circonstances, les conditions, les déterminations de cette parole ? Quels en sont les invariants imaginaires, symboliques, rhétoriques ? Une attention est plus particulièrement accordée au pouvoir de la parole poétique entre diction et action. Des exemples seront, pour illustrer mon propos, tirés des recueils de quelques poètes caribéens majeurs : Aimé Césaire (Martinique), Sony Rupaire (Guadeloupe), Guy Tirolien (Guadeloupe), Jacques Roumain (Haïti), Nicolas Guillen (Cuba).

Frédéric TUPIN
CREN, Chercheur associé au LCF - UMR 8143 CNRS
Université de Nantes
Frederic.tupin@wanadoo.fr

Chercheurs d'outremers en quête de cadres théoriques ad hoc ...

La définition des différents cercles relayant la pluralité des identités, liens et réseaux géopolitiques dont peuvent se réclamer les territoires et département d'outremers pose la délicate question des cadres théoriques de référence qu'il est possible de mobiliser lors d'études consacrées à leurs systèmes éducatifs. Subséquemment, elle pose celle de la comparabilité des phénomènes socio-éducatifs analysés sur ces terrains aux regards d'autres terrains, que ceux-ci soient « hexagonaux », francophones, européens, ou plus lointains.

La question centrale que je tenterai d'aborder dans cette communication relève alors d'une double contrainte. Elle s'inscrit simultanément sous l'angle de la *transférabilité partielle des cadres théoriques exogènes* et sous celui de *la complémentarité des approches spécifiquement centrées sur les contextes singuliers des terrains analysés.*

Pour aller à l'essentiel de l'arbitrage que se doit d'assumer le chercheur, l'élément décisif pour décider de la transférabilité de cadres théoriques et concepts exogènes au terrain étudié renvoie *au degré de xénité* entre les faits, dynamiques et processus socio-éducatifs rencontrés sur le terrain d'étude. Sa prise en compte reste néanmoins assujettie aux paradigmes et modèles incorporés et maîtrisés par le chercheur dans le cadre de sa formation et de sa professionnalisation scientifiques.

Cette *xénité* renvoie à plusieurs types de *distances* qui peuvent être d'ordre historique, culturel, linguistique, social, cognitif, politique, économique, etc. C'est, finalement, non pas l'une d'entre elles prise isolément mais, la combinaison de ces distances qui, par la logique systémique qu'elle sous-tend, peut rendre *inintelligible* un terrain d'étude à l'aide de grilles de lecture pré-construites confectionnées et opérantes dans d'autres contextes.

J'appuierai principalement mon intervention sur des données qui concernent le système éducatif mahorais et ses usagers, que ceux-ci soient scolarisés dans l'archipel des Comores où dans d'autres lieux.

©Maquette : BTCR
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
BUREAU TRANSVERSAL DES COLLOQUES,
DE LA RECHERCHE ET DES PUBLICATIONS
15, Avenue René Cassin
BP 7151 — 97715 Saint-Denis – Messag. Cedex 9
Tél. : 0262 93 85 17 – Fax : 0262 93 85 22
http://www.univ-reunion.fr — email : btcr@univ-reunion.fr

Web : http://www.univ-reunion.fr/universite/composantes/lettres/btcr.html

Impression : Service de Reprographie de l'Université de La Réunion
Novembre 2007